



Depuis plusieurs années la commune d'Ollioules est devenue ville pilote en matière de sécurité.

Après un premier Contrat Local de Sécurité signé en 2003 et la création du CLSPD, la ville a signé un nouveau Contrat de Sécurité, qui lui est propre, en juillet 2009.

Ce rôle novateur s'est traduit par la mise en place d'une Cellule Opérationnelle Hebdomadaire qui s'investit sur plusieurs plans, la protection des personnes et des biens, la prévention auprès de la jeunesse mais aussi l'aide aux victimes et le soutien aux personnes âgées.

Depuis la loi du 5 mars 2007, le rôle des maires en matière de prévention de la délinquance s'est accru (art L2211-4 et 5 du C G C T) faisant ainsi de l'autorité municipale l'acteur clé de la prévention aux côtés des autorités régaliennes et avec la participation active de l'ensemble des forces vives de la société civile.

Pour l'accompagner dans ce dossier, la commune d'Ollioules a fait appel à l'expertise du CDG 13 et de fait la ville est devenue pilote pour la création des Cellules Citoyenneté Tranquillité Publique.

La commune a aussi trouvé un soutien sans faille de la part de M. Bernard REYNES, Député-Maire de Châteaurenard qui a été missionné par le Premier Ministre Monsieur François FILLON pour rédiger un rapport sur l'application de la loi du 05 mars 2007, relative à la prévention de la délinquance. Parallèlement, Monsieur le Maire, Robert BENEVENTI, en sa qualité de Président de la Commission de Sécurité à l'Association des Maire du Var est intervenu à plusieurs reprises auprès de ses collègues élus et des représentants de l'Etat, de la Justice et de l'Education pour présenter la loi du 5 mars 2007.

Afin de fédérer le plus grand nombre de villes du Var, mais aussi de Provence Alpes Côte d'Azur, Ollioules a été choisie pour accueillir les signatures officielles des déclarations d'engagement de plus de 15 communes varoises le mercredi 27 avril 2011 à 11h Espace Pierre Puget Salle Jean Moulin.

La séance de signature du mercredi 27 avril était placée sous l'autorité de Monsieur MOURIER, Préfet du Var, aux côtés de Monsieur le Maire Robert BENEVENTI et en présence de Monsieur REYNES, Député-Maire de Châteaurenard, Monsieur Marc CIMAMONTI, Procureur de la République TGI de Toulon, Madame Danielle DROUY-AYRAL, procureur de la République TGI de Draguignan, Monsieur François-Xavier LAUCH, Directeur de Cabinet du Préfet du Var, Monsieur Jean Michel LOPEZ, Directeur Départemental de la Sécurité Publique, Monsieur Jean VERLUCCO, Inspecteur d'Académie, du Colonel BITOUZET, Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale du Var, Monsieur Jean-Pierre VERAN, Président de l'Association des Maires du Var et des maires ou représentants des communes de La Farlède, Lorgues, Collobrière, Saint Cyr, Fréjus, Solliès Pont, Belgentier, La Valette, Evenos, Barjols, Bandol, Vidauban, Le Beausset, La Crau et Six Fours les Plage... La Garde et Sanary ayant déjà signé les 3 conventions destinées à faciliter l'échange d'informations entre les différents services de l'Etat, Parquet, Direction Départementale de la Sécurité Publique et Inspection Académique tout en respectant la confidentialité des données recueillies.